

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 4*Objet : dm n° 2 budget principal**Date de convocation :*

28 novembre 2023

Date d'affichage :

28 novembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

17

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt trois
Le 5 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, M. Alain MALMON, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Marie-Laurence PUJOL, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE
Mme Sonia PARRIEL a donné procuration à Mme Marie-Laurence PRAISSAC

Absents : Mme Anne BENAICHE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Anne ARRESTIER

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 2 du budget principal

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
	FONCTIONNEMENT			
011/60612	Energie-Electricité	- 37 550		réelle
011/60623	Alimentation	400		réelle
011/6067	Fournitures Scolaires	2 000		réelle
011/61551	Entretien matériel roulant	15 000		réelle
011/61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500		réelle
011/6226	Honoraires	5 000		réelle
011/6251	Voyage et déplacements	500		réelle
011/62878	Remb autres organisme	4 000		réelle
011/6288	Autres services extérieurs	7 000		réelle
011/63513	Autres impôts locaux	1 150		réelle

AR Prefecture

082-218200871-20231205-DELIB4-DE

Reçu le 08/12/2023

Publié le 08/12/2023

012/6336	Cotisation CNG,CG, de la FPT	1 000		réelle
012/6413	Personnel non titulaires	22 000		réelle
012/6451	Cotisations à l'urssaf	10 000		réelle
012/6454	Cotisation Assedic	1 500		réelle
65/6531	Indemnité élus	500		réelle
014/739118	Autres reversement de fiscalité	7 850		réelle
014/7398	Reversement, prél divers	- 7 850		réelle
68/6817	Dot.aux provisions dep actif	3 079		réelle
013/6419	Remb. Rémunération per.		35 000	réelle
78/7817	Reprise sur provisions		3 079	réelle
	Total Fonctionnement	38 079	38 079	

INVESTISSEMENT				
20/2031	Frais études	5 750		réelle
20/2051	Concessions et droits similaires	- 5 000		réelle
204/2041582	GFP Bâtiment et installation	4 600		réelle
21/21311	Hôtel de ville	13 700		réelle
21/21318	Autres Bâtiments publics	1 200		réelle
21/2132	Immeuble de rapport	4 100		réelle
21/2151	Voirie	- 39 339		réelle
21/2152	Installation de voirie	- 10 000		réelle
21/21534	Réseaux électrique	- 56 000		réelle
21/21538	Autres réseaux	112 820		réelle
21/2182	Matériel de transport	6 500		réelle
21/2183	Matériel informatique	1 000		réelle
21/2184	Mobilier	- 879		réelle
21/2188	Autres immobilisations	2 000		réelle
23/2312	Aménagement de terrain	20 000		réelle
23/2313	Constructions	- 1 550		réelle
23/2315	Inst. Techn.	- 6 000		réelle
13/1326	Autre EPL		40 402	réelle
13/1328	Autres		12 500	réelle
	Total investissement	52 902	52 902	
	Total général	90 981	90 981	

AR Prefecture

082-218200871-20231205-DELIB4-DE
Reçu le 08/12/2023
Publié le 08/12/2023

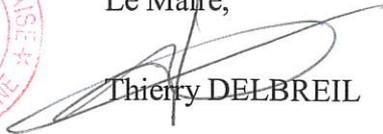
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget principal ci-dessus

- ADOPTÉE -



Le Maire,


Thierry DELBREIL